



Projet : « **Initiative pour une Gouvernance Inclusive** »

**TERMES DE REFERENCE**

**« ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES PERSONNES  
INTERSEXES EN COTE D'IVOIRE »**

## I- Contexte et justifications

Les personnes intersexuées sont celles qui naissent avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions binaires traditionnelles masculines et féminines. Ces caractéristiques peuvent inclure des variations dans les organes génitaux, les chromosomes, les hormones ou d'autres traits sexuels. Les personnes intersexuées peuvent être nées avec des organes génitaux ambigus, des chromosomes atypiques (comme XX/XY ou XXY), ou des niveaux hormonaux différents de la norme binaire attendue.

Il est important de noter que l'intersexualité est une variation naturelle de la diversité humaine et ne doit pas être considérée comme un trouble médical ou une condition pathologique. Malheureusement, les personnes intersexuées ont souvent été stigmatisées, discriminées et soumises à des interventions médicales non consenties visant à "normaliser" leurs caractéristiques sexuelles dans la conception binaire du genre.

La reconnaissance des droits des personnes intersexuées est une question cruciale en matière de droits humains. Cela inclut le droit à l'intégrité physique, le droit à l'autodétermination en matière de santé et de genre, le droit à la non-discrimination.

Dans le cadre de la mise œuvre du projet Initiative pour une Gouvernance Inclusive, le jeudi 20 juillet 2023, le Conseil National des Droits de l'Homme, a organisé un atelier de renforcement des capacités à l'attention des parlementaires de la Commission des Affaires Générales et Institutionnelles de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire. Cet atelier qui a regroupé une trentaine de participants et participantes dont 17 membres de la CAGI avec la présence du vice-président de l'Assemblée nationale avait pour objectif de renforcer la compréhension des parlementaires sur les dispositions et les implications de la Résolution 275 de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Au cours des échanges, la question des personnes intersexuées a attiré l'attention particulière des parlementaires qui ont demandé d'aborder cette question avec une approche scientifique. Ce qui permettra de mieux orienter les parlementaires sur cette fange de la population qui sont de plus en plus observées dans nos contrées.

C'est dans ce sens que dans le cadre de mise œuvre 2024 dudit projet le CNDH se propose de mener une étude cartographique des personnes intersexuées dans les 31 régions administratives ainsi que dans le district autonome d'Abidjan ; cette étude devant aboutir à une protection plus efficace et inclusive des droits des personnes intersexes.

Le présent document constitue des termes de références pour lancer un appel à consultation pour la réalisation d'une cartographie des acteurs et actrices

travaillant sur les personnes intersexes et sur les personnes intersexes elles-mêmes en Côte d'Ivoire.

## **II. Objectifs de la mission**

L'objectif principal consiste à élaborer une cartographie de personnes intersexuées en Côte d'Ivoire.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Répertorier et localiser les personnes intersexes dans les régions de Côte d'Ivoire ;
- Identifier et analyser les défis en terme de droits de l'homme auxquels elles sont confrontées;
- Identifier les organisations de la Société Civile de protection des droits des personnes intersexes et analyser l'impact des actions entreprises
- Formuler des recommandations pour une meilleure jouissance des droits des personnes intersexes en Côte d'Ivoire.
- Présenter les résultats de la mission aux parlementaires et représentant.e.s des ministères

## **III. Résultats attendus**

Les résultats attendus se déclinent comme suit :

- Les personnes intersexes sont répertoriées et localiser à Abidjan au niveau des 31 régions administrative de la Côte d'Ivoire ;
- Une analyse des données collectées est faite et des statistiques en terme de genre sont produite ;
- Une base de données des structures intervenantes sur les personnes intersexuées est établie ;
- Des recommandations sont formulées pour l'amélioration des droits des personnes intersexes en Côte d'Ivoire.
- Un atelier de présentation des résultats de la mission aux parlementaires et représentant.e.s des ministères est organisé.

## **III. Méthodologie préconisée**

La réalisation de l'étude nécessitera d'avoir recours à des outils appropriés pour la collecte des données, leur traitement et leur mise en cohérence dans un document bien structuré. Le consultant ou la consultante s'appuiera sur les ressources internes du CNDH pour la collecte des données.

La méthodologie de la consultance portera sur :

- une revue documentaire des données disponibles sur les personnes intersexuées ;
- des entretiens individuels avec les personnes intersexuées y compris les organisations de personnes intersexuées ;

- des entretiens avec les structures de santé à Abidjan et dans les 31 régions administratives ;

Une méthodologie plus détaillée devra être présentée et finalisée conjointement avec les responsables du CNDH.

#### **IV. Missions attendues du consultant / de la consultante**

(La/le consultant(e) devra :

- ✓ Présenter une note conceptuelle décrivant la méthodologie et son calendrier de travail, une liste indicative d'entretiens à mener, les modèles pour chaque technique d'enquête qualitative choisie (interview, focus group, etc.) et le plan de travail détaillé avec les voies et moyens d'atteindre les objectifs et résultats ci-haut mentionnés ;
- ✓ faire une formation sur l'intersexualité en ligne aux commissions régionales pour leur permettre de comprendre la thématique ;
- ✓ élaborer et présenter les outils de collecte des données ;
- ✓ élaborer et proposer un sommaire et une structure de la cartographie des personnes intersexuées pour validation ;
- ✓ finaliser la cartographie et le document d'analyse qui devront être validés  
Rédiger un rapport final de la mission et soumettre au CNDH.

#### **V. Livrables**

1. Une note conceptuelle de l'élaboration de la cartographie décrivant la méthodologie du travail et le planning d'exécution ;
2. Un rapport provisoire avec la cartographie et la présentation des acteurs consultés, présentant notamment le sommaire et la structure pour validation ;
3. Le rapport final avec la cartographie finalisée en français + Les annexes concernant les acteurs et actrices mentionné.e.s en tenant compte des commentaires du CNDH. + Liste des personnes ressources des acteurs recensés et mentionnés (avec noms, et contacts). Nombre H/J :

#### **VI- Durée**

La durée d'exécution de la prestation s'étendra du 10 août 2024 au 25 septembre 2024 (soit 45 jours de travail effectif) au total à partir de la date de notification. La prestation est considérée comme achevée à la validation par l'équipe de suivi du rapport final.

## **VII- Profils recherchés**

Pour la réalisation de cette cartographie, un consultant réunissant les caractéristiques et les compétences suivantes est sollicité :

- ✓ Maîtrise de l'environnement social, culturel et politique de la Côte d'Ivoire est un prérequis ;
- ✓ Expérience significative (au moins 3 années) dans le domaine des minorités de genre et des personnes intersexes ;
- ✓ Bonne maîtrise du français (écrit et parlé) ;
- ✓ Fort intérêt à travailler avec une méthodologie systémique ;
- ✓ Compétences d'analyse, de synthèse et de communication notamment avec les minorités de genre ;

### **Qualifications :**

Le (la) consultant(e) devra être détenteur/détentrice au minimum d'un diplôme de Maîtrise (baccalauréat+4) en sciences sociales, sciences politiques, santé, droit, ou tout autre diplôme équivalent.

### **Expériences :**

- Expérience confirmée dans l'élaboration de cartographie basée sur la méthodologie qualitative et/ou dans la réalisation d'étude de suivi des activités des droits humains et d'évaluation des besoins basée sur une approche participative ;
- Expérience et disponibilité à effectuer des entretiens individuels et focus groups pour collecter les informations nécessaires à la constitution de la base de données ;
- Avoir une bonne connaissance des populations Intersexes ;
- Bonne connaissance préalable du contexte associatif ivoirien en particulier des acteurs de la société civile engagés sur la problématique de l'intersexualité ;
- Bonne connaissance préalable de l'écosystème et des acteurs et actrices travaillant sur les personnes intersexes ;
- Bonne compréhension de la thématique de l'intersexualité.

## **VIII- Jalons de paiement**

- Le Consultant sera payé quand les livrables mentionnés dans les présents TDR seront fournis et validés avec le chronogramme ci-dessous ;
- Le consultant prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution de la mission qui lui sera confiée. Il aura l'entière responsabilité de son étude.



<b>Livrables</b>	<b>Délai au plus tard après la signature du contrat</b>	<b>%</b>
<p><b>1<sup>ère</sup> Tranche :</b> Signature du contrat avec le CNDH ; Transmission de la note conceptuelle et la méthodologique assortie d'un plan de réalisation de la mission suivi d'une cartographie préliminaire avec le sommaire et la structure du document pour validation ; Mise à disposition des outils suivis de la réalisation de l'enquête à Abidjan et dans les CRDH</p> <p><b>2<sup>ème</sup> Tranche :</b> La version finale de la cartographie avec les annexes rédigée et tenant compte des observations du CNDH et les commentaires et observations des parties impliquées.</p>	20 jours	<b>50%</b>
<p>Un rapport de mission final qui sera présenté devant les parties prenantes (CNDH et association de personnes intersexes) pour validation en atelier au CNDH</p>	03 jours	<b>10%</b>
<p>Présentation du rapport Final lors deux ateliers à l'attention des députés et des sénateurs</p>	02 jours	<b>10%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45 jours</b>	<b>100%</b>

## **IX- Dossier de candidature**

Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière. **L'offre technique :** L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- a. Une note de synthèse de la compréhension des termes de référence, incluant la méthodologie proposée ;
- b. Le planning de la réalisation de la mission ;

- c. Le CV à jour du consultant ;
- d. Une pré-liste proposée de quelques-uns des acteurs clé à considérer à titre d'exemple.

**L'offre financière :** L'offre financière pour la prestation devra être soumise en FCFA.

### **Critères d'évaluation des offres**

Les propositions seront évaluées sur la base de critères techniques et financiers.

L'offre technique devra être basée sur les termes de référence. L'expérience et la capacité technique du soumissionnaire compteront pour 70% et leur évaluation sera basée sur les éléments ci-dessous :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'intervention ; - Le calendrier proposé ;
- Le profil, l'expérience du soumissionnaire et sa connaissance du domaine et de l'écosystème en question ;
- Une pré-liste proposée de certains des acteurs les plus intéressants à considérer.

L'offre financière comptera pour 30% de la note finale.

### **X- Soumission**

Les candidat(e)s intéressés devront impérativement soumettre un dossier complet, sous peine de rejet, comprenant :

- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle avec au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail (4-5 pages), à soumettre au ([leonceadon@yahoo.fr](mailto:leonceadon@yahoo.fr)) ;
- La méthodologie accompagnée du chronogramme de travail.